



*Quand on lutte, on n'est pas sûr
de gagner mais si on ne lutte pas,
on est sûr de perdre !*

Perpignan, le 29 mars 2019

Madame la Présidente

Objet : Direction Générale des Solidarités

**Copie à : M. Le Fouiller – DGS
M. Le Floc'h – DGA Solidarités**

Madame la Présidente,

Le 12 mars 2019, les personnels des maisons sociales de proximité se sont réunis en Assemblée Générale.

Ils ont dressé le même constat alarmant que ceux déjà rédigés à de trop nombreuses reprises ces dernières années et que nous avons largement relayés quand nous ne les portions pas nous-mêmes.

Leurs conditions de travail se détériorent lentement mais sûrement, leurs frais professionnels pèsent de plus en plus sur leur budget, les dysfonctionnements internes et les tracasseries administratives augmentent leur charge de travail, leurs moyens pour faire face aux demandes de la population diminuent.

Ce constat, ils l'ont partagé à maintes reprises avec leur encadrement. Sans effet.

Pire, si les directions veulent savoir ce qu'il se passe dans les équipes de terrain et comment va évoluer cette grogne, certains cadres supérieurs n'hésitent pas à exercer des pressions, ouvertement convaincus que les agents n'oseront pas se rebeller.

Ce manque de respect indigne d'un agent de votre administration à l'égard de celles et ceux qui agissent avec dévouement et professionnalisme auprès des plus démunis de nos concitoyens est une insulte inacceptable pour la CGT.

Le 20 mars, à sa demande, Monsieur le directeur général des solidarités a reçu les trois syndicats représentatifs de notre collectivité.

Notre représentant a immédiatement précisé que la CGT n'avait reçu aucun mandat de l'Assemblée Générale du 12 mars et que notre syndicat était présent en qualité de première organisation syndicale de la collectivité pour entendre ce que votre administration avait à répondre aux agents.

Ce que nous avons entendu n'est pas de nature à apaiser la colère de personnels en souffrance et ne répond ni à leurs demandes, ni à leur malaise, ni à leurs inquiétudes.

Les personnels mobilisés souhaitent que vous les receviez pour vous faire part de leurs revendications. Ils attendent des réponses claires, précises et, pour celles sur lesquelles un accord serait trouvé, une mise en œuvre dans les délais les plus brefs.

La CGT partage ces revendications. Rappelons-nous que le syndicat CGT a déjà attiré votre attention et celle de votre administration par écrit et dans tous les espaces de dialogue social : Comités de suivis périodiques, Comités Techniques, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, audiences.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, nous soutenons la démarche de nos collègues et vous demandons d'accéder à leur requête.

Respectueusement,

Pour le syndicat,